

CŒuvre réalisée par l'artiste Amédée Poujol - Collection municipale



Bulletin d'Information Municipal

#12 - Octobre 2024

LA VILLE CITOYENNE

Budget participatif, consultation et appel à candidatures

Lire page 9

LA VILLE ASSOCIATIVE

La parole à Marianne Arrigo, zoom sur le Forum des associations

Lire pages 10 et 11

SUIVI DE PROJETS

Cantine et cour de l'école des Baux, dojo solidaire et travaux MJC

Lire pages 14 et 15



Annuaire des services

Accueil Mairie

04 67 78 20 03 - mairie@poussan.fr
lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

État-civil, cimetière, élections

04 67 78 99 53 - etat.civil@poussan.fr

Secrétariat du Maire et des Élus

04 67 18 35 96 - mairie@poussan.fr

Urbanisme

04 67 78 99 54 - urbanisme@poussan.fr
Accueil public du lundi au vendredi de 8h à 12h

Encombrants

04 67 78 99 53 sur inscription uniquement

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

04 67 18 35 91 - ccas@poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Maison France services

09 70 65 00 04 - maisonfranceservices@poussan.fr

Sports

04 67 78 99 51 - sports@poussan.fr

Associations

vieassociative@poussan.fr

Festivités, culture, traditions

04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84
p.peron@poussan.fr

Gestion des salles, occupation du domaine public

04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24
moyens.generaux@poussan.fr

Guichet unique

04 67 18 24 85 - guichet.unique@poussan.fr
Du lundi au vendredi 8h - 12h

Accueils de Loisirs

ALP des Baux
04 67 18 13 38 - alp@poussan.fr
ALP Véronique Hébert
06 79 71 27 21 - alpvh@poussan.fr
Centre de loisirs ALE
06 49 52 65 61 - clsh@poussan.fr
Club Ados
06 02 05 45 20 - espace.jeunes@poussan.fr

Police Municipale

04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
lundi au samedi 8h - 20h
policemunicipale@poussan.fr

Gendarmerie

Tél.: 17 (7j/7 - 24h/24)

Numéros utiles

- 112** : Appels d'urgence européen
- 15** : Samu (service d'aide médicale urgente)
- 17** : Police secours
- 18** : Sapeurs-pompiers
- 3237** : Pharmacie de garde
- 196** : Secours en mer
- 115** : Samu social / Hébergement d'urgence
- 119** : Enfance en danger
- 3018** : Harcèlement scolaire / Cyberharcèlement
- 3919** : Violences conjugales
- 3114** : Prévention du suicide
- 09 72 67 50 34** : Urgence électricité
- 0 800 47 33 33** : Urgence gaz

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous dans ce nouveau numéro de notre magazine municipal. Après un été riche en événements sportifs, festifs et culturels, marqué par des moments de détente et de convivialité que nous avons pu partager, l'heure de la rentrée a sonné !

Nos écoles ont rouvert leurs portes, accueillant nos petits Poussannais pour une nouvelle année scolaire pleine de promesses. Je tiens à remercier chaleureusement les enseignants et nos agents du Service Enfance et Jeunesse pour leur dévouement et leur engagement essentiels pour offrir à chaque élève un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Comme chaque année, nous avons mis à profit la pause estivale pour effectuer des travaux dans nos différents établissements scolaires et bâtiments communaux. Les agents du Service Technique et les entreprises n'ont jamais cessé d'œuvrer pour que les projets avancent.

La désimperméabilisation de la cour de la maternelle des Baux, pour la rendre plus fraîche et plus agréable, est terminée. Les travaux de la nouvelle cantine avancent et les équipes tiennent le cap. L'été a également été une période de travail collaboratif entre nos agents et les personnes accueillies dans le cadre d'un chantier de réinsertion, engagé pour 6 mois, sur la réhabilitation globale de la MJC, entre la commune et l'Association Passerelles Synergies.

Après 18 mois de travaux, la rénovation des Halles, personnage central de notre ville, est terminée. Elles ont offert un écrin à l'exposition organisée pour les Journées Européennes du Patrimoine dans le cadre du centenaire de François Sergio et reprendront vie avec un programme riche et varié d'animations.

Depuis le début du mandat, de nombreux projets ont été menés à bien et d'autres sont en cours pour améliorer votre cadre de vie et répondre à vos attentes. Comme la phase 2 des travaux de l'Espace Saint-Roch qui démarre et offrira un lieu culturel et social à rayonnement supra communal, préservant ainsi notre patrimoine et redonnant vie à ce site si cher aux Poussannais. Et l'aménagement du Parc des Baux, dont la procédure des marchés publics pour sélectionner les entreprises touche à sa fin et va permettre le début des travaux avant la fin de l'année. Pour d'autres projets, les études avancent tout en respectant les délais réglementaires, comme l'extension du cimetière, les travaux du nouveau parking en cœur de ville, la rénovation énergétique de l'école maternelle et élémentaire des Baux et la réouverture de la chapelle des Pénitents.

Nous avons aussi lancé des initiatives pour embellir notre espace public, avec par exemple, le permis de végétaliser dont la nouvelle campagne débute ce mois-ci, pour promouvoir les



activités sportives en collaboration avec notre tissu associatif avec les Jeudis sports de l'été. Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement tous les bénévoles des associations pour leur dévouement et leur générosité qui sont une source d'inspiration pour nous tous.

Rendre l'art et la culture accessibles à tous est aussi une de nos priorités, avec comme exemple la gratuité des spectacles et des activités artistiques sur le festival d'Art & d'Agapes, mais aussi la signature d'une convention avec le MaCO de Thau pour la réalisation de fresques. Dans le cadre des balades méditerranéennes, nous avons fait le choix de travailler avec l'artiste André Cervera en installant ses sculptures dans l'espace public créant ainsi un parcours de découverte de notre patrimoine architectural tout en contant notre patrimoine immatériel.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Notre « bien vivre ensemble », c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre ville. Les incivilités demeurent présentes dans notre vie quotidienne. Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que de la gestion de ses déchets. Les dépôts urbains et sauvages sont récurrents, mais notre Police municipale veille et dès qu'il est possible d'identifier les auteurs, les sanctions sont prises.

En ce début du mois d'octobre, je tiens à remercier les commerçants et les associations qui malgré la reprise de leurs activités, n'ont pas hésité à s'associer à nos côtés, pour que Poussan s'habille de Rose tout le mois, afin de soutenir la recherche contre le cancer. C'est ensemble que nous continuerons le combat contre cette maladie qui nous touche tous ! Alors, nous comptons sur vous pour participer aux différentes animations de prévention et de sensibilisation mises en place.

Sachez qu'avec mon équipe, nous sommes guidés par l'intérêt public. Pour nous, être élus, c'est servir, vous servir. Cet intérêt public est le moteur de toutes nos décisions. Nos ambitions sont intactes pour Poussan, notre volonté toujours affirmée pour un nouvel art de vivre, un joli mélange de traditions et de modernité. Et c'est main dans la main que nous y arriverons. Alors, en cette rentrée, je vous invite à participer activement à la vie de notre commune, à venir aux réunions publiques, à remplir le questionnaire sur la citoyenneté et à ne pas hésiter à rejoindre le Comité citoyen. Vos idées, vos suggestions et votre implication sont indispensables pour construire ensemble un avenir meilleur.

A stylized, handwritten signature in black ink.

Florence Sanchez

Maire de Poussan

Vice-Présidente de Sète agglomération méditerranéenne

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN - N°12 - 2024

Directrice de la publication
Florence Sanchez, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Les élus du groupe majoritaire

Conception, réalisation, photos
Service Communication de la Ville de Poussan
1, place de la Mairie - 34560 Poussan
Tél. : 04 67 78 20 03 - ville-poussan.fr
mairie@poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec des encres végétales
sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

**GARAGE SANCHEZ
GIGEAN
04.67.78.65.45**



**Étude
Sophie ROUSSEL**

**2, boulevard René - Tulet BP 20
34560 POUSSAN - Tél. : 04 67 78 20 62
accueil.34029@notaires.fr**

**RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE
DIVISION PARCELLAIRE
BORNAGE
COPROPRIÉTÉ
ÉTUDES VRD**



**Meze@ceau.fr
04 67 43 83 60
Agde@ceau.fr
04 67 94 13 04
Lodeve@ceau.fr
04 67 44 35 00**

Cabinets d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme

**COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • JURIDIQUE • CONSEIL
GESTION SOCIALE**



Julien LE PUIL

**✉ julien.lepuil@psbexpertises.fr
🌐 https://psb-expertises.fr/**

5, rue Sadi Carnot • MÈZE • 04 48 52 02 65

Devenez partenaire de la Ville de Poussan

**Vous êtes commerçant, artisan...
vous souhaitez faire connaître votre activité,
alors n'hésitez plus, prenez un encart
publicitaire dans le Bulletin municipal.**

- Plusieurs formats disponibles
- Impression en 3 500 ex.
- Distribution en boîtes aux lettres

Prochaine parution en janvier.

Contact : communication@poussan.fr

Mise en place d'horaires d'ouverture du cimetière

Suite à des dégradations et des vols constatés dans l'enceinte du cimetière, celui-ci sera **fermé la nuit**, sur une période test de 6 mois **à partir du 21 octobre**.

Pendant cette phase d'expérimentation, seul le portail principal, en haut de la rue Rhin et Danube, sera ouvert **de 8h à 19h30**.

Les autres accès seront verrouillés. Un cahier de doléances sera disponible à l'accueil de la mairie pour recueillir vos remarques sur ce nouveau mode de fonctionnement, déjà en place dans plusieurs communes voisines.



Réunions publiques à ne pas manquer

23 octobre 18h30

En Volt Toit,
coopérative solidaire
Salle de spectacle (MJC)

5 novembre 18h

Révision du Plan Local
d'Urbanisme
Salle de spectacle (MJC)

7 novembre 18h30
LGV - Viaduc de Poussan
Foyer des Campagnes

Participez à la concertation sur le futur viaduc de Poussan

Dans le cadre du projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan, SNCF Réseau organise une réunion publique au Foyer des Campagnes, à Poussan, le jeudi 7 novembre à 18h30, pour lancer la concertation autour de la réalisation du futur viaduc de Poussan.



Pour cet ouvrage d'importance majeure, un dispositif de concertation complet est mis en place par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, à partir de cet automne et jusqu'au choix de l'architecte en 2028. Objectif : associer les acteurs et les habitants à la réalisation

du viaduc afin de construire un ouvrage d'art respectueux de son environnement et de l'identité du territoire. Cette concertation vise en tout premier lieu à l'enrichissement du cahier des charges du futur concours international d'architecture et d'ingénierie qui sera organisé pour le viaduc de Poussan.

Tournage de « Demain nous appartient »

Fin août, la série populaire de TF1, « Demain Nous Appartient », a choisi notre ville comme lieu de tournage d'un de ses épisodes. L'authenticité et le patrimoine architectural de Poussan, avec ses ruelles étroites et ses façades en pierre, ont su séduire les producteurs du programme.

L'équipe de tournage, une quarantaine de comédiens et de techniciens, a été installée dans les Halles rénovées et le soir ils ont partagé un moment convivial autour des bons petits plats de « L'Antre deux Verres » où ils ont dîné. Durant cette journée, les fans Poussannais ont eu l'occasion d'approcher les héros de leur série préférée, qui ont été très disponibles et les plus curieux ont pu assister au tournage de plusieurs scènes, créant une effervescence inédite en cœur de ville.

Dès le mois d'octobre, lors de la diffusion des épisodes, vous pourrez reconnaître les petites rues de notre circulation, les façades de certaines maisons de particuliers transformées, pour l'occasion, en hôtel, et « La Compil' du Caviste » est devenue le « Barrio Olivia ».

Un grand merci à tous pour votre participation, votre patience et votre aide sur le tournage, notamment la boulangerie Jeanson.





Projet de remise en culture de terres agricoles communales Étape 1 : le diagnostic agronomique

Un groupe de 26 étudiants ingénieurs de l'option « Production Végétale Durable » et du Master AgroDesign sont intervenus le 16 septembre sur les deux parcelles communales pour effectuer un diagnostic agronomique. Une restitution de ce travail a eu lieu en mairie le 18 septembre devant des membres du Conseil municipal, de Sète agglomération et du Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT).

La commune de Poussan mène une politique très active de surveillance du foncier agricole en vue de préserver les terres cultivables et les espaces naturels. Via des opérations de préemption et de rachat de friches agricoles, la ville s'assure de la pérennité de la fonction agricole de ces terres et de leur disponibilité pour des producteurs qui souhaiteraient s'y installer. Un îlot de 4 hectares, constitué de deux parcelles (3ha+1ha), a été identifié comme étant particulièrement propice à l'installation d'un producteur. Aussi, la commune accompagnée par la Sète agglomération

et le SMBT met en œuvre les différentes étapes préalables : étude de la qualité des sols, disponibilité en eau, travaux de remise en état...

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial porté par le SMBT, la commune a rencontré des enseignants de l'Institut Agro Montpellier. Neuf fosses pédologiques (5 m de long, 0,50 m de large et 1,50 m de profondeur) ont été creusées par les services techniques de la ville, afin d'évaluer les potentialités agronomiques du site dans **la perspective d'implantation de cultures végétales** et dans un souci de gestion économe de la ressource en eau. Les cultures potentielles sur cette zone sont les céréales, les légumineuses, le maraichage ou l'arboriculture.

Ce diagnostic aidera la commune pour la rédaction de l'appel à candidatures du ou des agriculteurs intéressés par la culture de ces parcelles.



Changement des horaires d'extinction de l'éclairage public



Depuis le 17 juillet, pour faciliter les déplacements piétons après la fin des animations liées aux festivités, l'éclairage public était interrompu à 2h du matin dans certains quartiers de la ville au lieu de 23h.

Depuis le 21 septembre, et jusqu'au 20 juin 2025, **l'extinction se fait à nouveau de 23h à 5h30**, sauf sur le cœur de ville, les parkings et les grands axes. Pour rappel, cette mesure a été mise en place dans le cadre du plan de sobriété énergétique communal et de protection de la biodiversité.

Des panneaux solaires sur le toit du dojo



La ville et la coopérative solaire En Volt Toit s'associent pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du dojo. Un projet écoresponsable de production « locale » d'énergie propre, renouvelable et citoyenne.

Trois cents panneaux produiront l'équivalent de la consommation de 36 ménages (hors chauffage) pour un investissement de 130 000 €.

Notre territoire est particulièrement ensoleillé, alors profitons de cette

abondance. Lancé par des habitants bénévoles, regroupés en Coopérative citoyenne solaire, En Volt Toit invite les habitants de Poussan à participer à son financement, en investissant collectivement dans des panneaux photovoltaïques, qui durent 40 ans et sont recyclables à plus de 95%.

La Coopérative vend l'électricité au réseau, rembourse et rémunère ses coopérateurs.

Ainsi l'épargne citoyenne sert directement à la production d'énergie réellement « verte » et à l'économie locale.

Première réunion publique d'information le 23 octobre à 18h30 à la salle de spectacle à la MJC, pour présenter cette opération de développement durable.

En savoir plus sur En Volt Toit

Tél. : 06 50 02 93 93

Mél : contact@en-volt-toit.fr

Site web : <https://en-volt-toit.fr>

La Forêt des Naissances : première récolte en vue

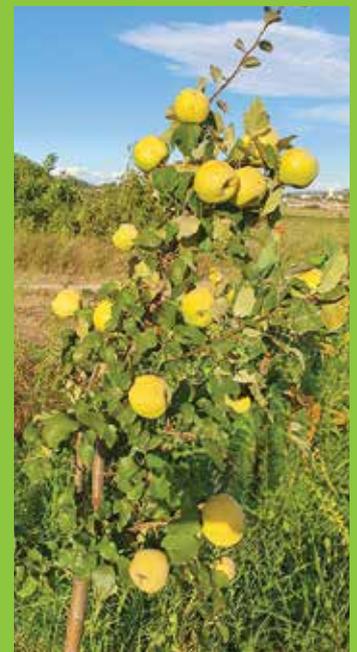
Cette première récolte marque le début d'une nouvelle phase pour notre Forêt des Naissances, qui continue de croître, d'évoluer et de renforcer son rôle intergénérationnel et environnemental pour le bien-être de tous les Poussannais.

Cette plantation a vu le jour en 2021, portée par la volonté de l'équipe municipale de renforcer son engagement pour l'environnement tout en offrant aux familles un geste symbolique fort. L'idée est simple mais pleine de sens : pour chaque nouveau-né de la commune, un arbre est baptisé du nom de l'enfant dans cette forêt dédiée. Ce geste symbolise non seulement la vie, mais aussi l'avenir et l'ancrage local des nouvelles générations. Chaque arbre devient ainsi un héritage vivant, ancré dans le sol de la commune et appelé à grandir avec l'enfant auquel il est lié.

Ces arbres fruitiers, plantés il y a quelques années, sont aujourd'hui suffisamment matures pour offrir leurs premières récoltes. Parmi ces fruits, les pommes, les coings, les poires et les abricots ont été les premiers à mûrir, signe de la bonne santé des plantations et du bon équilibre écologique de la forêt.

Rappelons que la Forêt des Naissances n'est pas seulement une action symbolique. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de reforestation urbaine et de biodiversité. En plantant des arbres, la ville de Poussan contribue à la création d'espaces verts et au maintien

d'un écosystème local riche, tout en luttant contre le réchauffement climatique. De plus, cette forêt fruitière a un potentiel social fort. Les récoltes de fruits à venir, pourront être partagées lors d'événements ou être offertes à des associations locales, renforçant ainsi le lien social autour d'un projet commun.



Thau Alabri : Le nouveau dispositif pour adapter le bâti face aux inondations.

Le Syndicat mixte du bassin de Thau lance l'opération Thau Alabri à destination des propriétaires d'un logement ou d'une entreprise situé(e) en zone inondable. Particuliers, commerçants, artisans, chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un accompagnement complet pour adapter et protéger leur bien face aux inondations.

Les récentes études menées par la Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) de Thau ont mis en lumière les risques importants d'inondations auxquels sont exposés certaines parties du territoire avec des impacts potentiels sur l'économie locale. Thau Alabri est un dispositif public, gratuit et personnalisé qui propose d'identifier les équipements susceptibles d'être endommagés par la montée du niveau d'eau causé par les inondations. À l'issue d'un premier diagnostic, un rapport



détaillé et confidentiel sera adressé à chaque demandeur avec des propositions de solutions possibles. Des mesures simples sont subventionnables par ce dispositif jusqu'à 80 % du coût total sans condition de revenu. Le bureau d'études OSGAPI mandaté par le SMTB accompagne les demandeurs, de la réalisation

des travaux aux demandes de financement. Une réunion pour les personnes concernées par ce dispositif sera prochainement programmée.

Contact OSGAPI
Tél. : 09 74 76 93 52
alabri@osgapi.com



Embellissons nos espaces communs

Souhaitant encourager la participation citoyenne à la végétalisation des espaces publics, la municipalité a mis en place, dès 2021, le permis de végétaliser qui permet aux poussannais d'inviter la nature en ville. Depuis son lancement, une trentaine de permis ont été délivrés, essentiellement des plantes grimpantes dans le centre ancien.

Pourquoi végétaliser l'espace public ?

- Embellir une rue, un quartier, un pas de porte.
- Participer au rafraîchissement de l'air et à l'amélioration de sa qualité.
- Favoriser la biodiversité.
- Créer du lien avec ses voisins pour arroser et entretenir cet espace.

Qu'est-ce que le permis de végétaliser ?

Ce dispositif a pour but de laisser plus de place à la nature en ville. Il permet à chacun d'embellir son espace de vie proche en faisant des propositions de plantations sur les lieux de son choix.

Il existe 3 formes possibles de végétalisation de l'espace public :

- Les micro-fleurissements : plantes grimpantes plantées après trouée de la voirie.
- Les pots en terre remplis de terreau et de plantes.
- Plantation au pied des arbres.

La mairie fournit le matériel nécessaire à ce fleurissement. Les plantes sont adaptées au climat méditerranéen et sont recensées dans un catalogue consultable sur le site internet de la ville : rubrique Environnement.

L'ouverture des candidatures est fixée du 15 octobre au 30 novembre. Après étude des candidatures par la commission « Environnement, cadre de vie », les Poussannais volontaires seront contactés pour l'étude de faisabilité et la signature de la convention. Alors si vous souhaitez participer à l'embellissement de nos espaces communs, inscrivez-vous !

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville ou en mairie.



BUDGET PARTICIPATIF 2024



Deux projets ont été retenus par le Comité citoyen

Le 27 juillet, le conseil municipal a approuvé la sélection faite par le Comité citoyen qui est chargé du Budget participatif.

Le Budget participatif 2024 dispose d'une enveloppe de 20 000 € TTC inscrite au budget d'investissement, pour la réalisation de projets des habitants. Les Poussannais avaient jusqu'au 29 février 2024 pour proposer leurs idées au Comité citoyen.

Cette année, sur sept projets envoyés, deux ont été retenus. Le premier, la création d'un espace canin fermé, agréable pour détacher son chien en toute sécurité, pour qu'il puisse jouer, et une table de pique-nique à proximité pour les propriétaires. Le second, la mise en place de plaques sur les monuments et maisons historiques pour raconter l'histoire de Poussan accompagnés de clous au sol pour les repérer. Le Comité citoyen a été accompagné par les services de la ville afin d'étudier leur faisabilité technique et financière. Les projets devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

Les 7 projets proposés par des habitants

- Création d'un espace canin convivial.
- Plantation d'un olivier entouré d'un muret, place de la République.
- Plaques sur les monuments et maisons historiques pour raconter l'histoire de Poussan et plaques des numéros de rue avec logo de Poussan.
- Pavoisement des bâtiments publics. Ce projet a retenu l'attention des élus. Il sera étudié en dehors du Budget participatif pour enrichir le pavoisement existant.
- Création d'un espace Art thérapie contre le harcèlement scolaire.
- Augmenter la consommation dans les commerces poussannais avec un abonnement mensuel, un site web, une application, un QR Code avec avantages.
- 2 concerts pendant les Assiettes gourmandes l'été.



Appel à candidatures : rejoignez le Comité Citoyen

Vous êtes Poussannais, avez 18 ans ou plus, et souhaitez vous investir dans la vie de votre ville ? Devenez acteur de votre ville, devenez membre du Comité Citoyen !

Le Comité Citoyen est une assemblée politiquement neutre, qui a pour missions de sélectionner les projets du Budget Participatif de Poussan, de dynamiser la vie citoyenne de la ville et d'être un organe consultatif pour les élus. Les membres du Comité sont actifs : pour mener leurs missions, ils se réunissent une fois par mois, voire plus, accompagnés par Madame Béatrice Cecillon Pinteno, conseillère municipale déléguée à la communication et à la citoyenneté. Des places sont disponibles avec la parité femmes/hommes à respecter.

Candidatez en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou par courriel à comite.citoyen@poussan.fr.

Consultation citoyenne : exprimez-vous !

La commission Communication et citoyenneté, et le Comité Citoyen prolongent leur consultation jusqu'au 30 novembre, sur le thème : **C'est quoi être citoyen à Poussan ?**

L'objectif de cette consultation est de construire ensemble les conditions de la participation et de l'engagement de tous les citoyens de Poussan. **Votre avis compte !**

Pour participer, c'est très simple, il suffit de remplir le questionnaire en ligne que vous retrouverez **en scannant ce QR Code**, ou en vous rendant sur le site internet de la ville : ville-poussan.fr.

Une version papier est également disponible à l'accueil de la mairie.

D'avance merci pour votre participation.





Marianne Arrigo, Adjointe au maire déléguée à la Vie associative

Associations, encadrants, bénévoles, adhérents : tous sont des acteurs prépondérants de la vie associative et locale de la Ville de Poussan. Madame Arrigo est à leurs côtés pour les accompagner.

Votre parcours associatif...

Le milieu associatif de Poussan est très riche. Chaque Poussannais peut trouver une activité qui l'intéresse dans le domaine du sport ou de la culture. Poussan compte 69 associations dont une dizaine caritatives. Personnellement, je me suis intégrée dans ma ville par le biais des associations sportives dans lesquelles j'avais inscrit mes enfants. J'ai tout d'abord été bénévole dans notre club de football, puis au Comité des Fêtes dont je fais toujours partie. Je salue l'engagement remarquable, l'énergie et la disponibilité de tous les bénévoles qui permettent aux associations de rayonner sur notre commune et de créer du lien entre habitants. Solidarité, générosité, entraide et partage sont des valeurs que je porte avec eux et cela bien avant d'avoir été élue.

Vos missions au quotidien...

Mon rôle est d'accompagner les associations dans le développement de leurs activités, du nombre de leurs adhérents et dans leur participation aux événements de la commune. Je relaie les demandes des associations auprès des services de la ville, notamment leur besoin en communication avec les habitants. Les associations facilitent les liens intergénérationnels, évitent l'isolement des personnes fragiles et favorisent le bien-être physique et l'enrichissement culturel des Poussannais. C'est pour cette

raison que la municipalité leur apporte un soutien humain et logistique important, ainsi qu'un soutien financier. Pour rappel, en 2024, 239 491 € ont été alloués aux associations poussannaises. Avec les membres de ma commission, j'étudie leurs demandes de subvention en fonction de leur budget prévisionnel, de leur projet d'activités rentrant dans le cadre des politiques publiques et de leur participation à l'attractivité de la ville. Je salue d'ailleurs leur implication dans le déroulement des événements sportifs, culturels et sociaux initiés par la municipalité. Poussan peut se vanter d'avoir une vie associative très dynamique et un nombre croissant d'associations comme le basket-ball l'année dernière, une chorale, du paintball, du VTT et du handball cette année.

Les projets qui ont vu le jour...

Ces dernières années, de nombreux équipements ont été créés et mis à disposition comme le boulodrome au complexe sportif, une salle de sport à l'Espace Jean Théron, deux salles de réunions au Jardin des Frères. Les terrains de tennis, les vestiaires, la salle de danse de la MJC ont été réhabilités. Nous avons également tenu à rendre hommage aux hommes et femmes qui œuvrent dans les associations, en clôturant le Forum des associations par une cérémonie des récompenses des bénévoles. Cette année était la troisième édition.

Les projets à venir...

Nous allons continuer à encourager et pérenniser les actions mises en place par les associations. Enfin, un guide des associations est en cours de création.



Forum des associations, une belle fréquentation malgré la météo capricieuse

Initialement prévu au complexe sportif des Baux, le Forum des associations s'est finalement tenu au Foyer des Campagnes en raison des conditions météorologiques défavorables. Mais ce contretemps n'a pas empêché les Poussannais de répondre présents en nombre.

Pas moins de 35 associations locales étaient au rendez-vous, offrant un large éventail d'activités et de services à découvrir : sport, culture, social, éducation, environnement... dans tous les domaines. Que l'on soit passionné de tennis, de danse, de théâtre, ou que l'on s'intéresse à des causes environnementales ou sociales, il y en avait pour tous les âges et pour tous les centres d'intérêt.

Les visiteurs ont profité de cette journée pour s'informer, échanger avec les responsables des associations et procéder aux premières inscriptions pour l'année à venir.

Le forum a également été l'occasion pour, Florence Sanchez, Maire de Poussan, et Marianne Arrigo Adjointe déléguée à la Vie associative, de célébrer l'engagement associatif et mettre en valeur le bénévolat en récompensant une dizaine de bénévoles pour leur dévouement au service des Poussannais qui donnent de leur temps sans compter (voir encadré ci-contre).

Les associations font partie intégrante du quotidien de notre ville et participent de son dynamisme, son authenticité et sa convivialité. Leurs bénévoles en sont nos premiers ambassadeurs.



Des bénévoles mis à l'honneur

L'équipe municipale a souhaité célébrer l'engagement associatif et mettre en valeur le bénévolat, en créant cette cérémonie des récompenses. Cette année, une dizaine de bénévoles ont été mis à l'honneur et ont été remerciés pour leur dévouement au service des Poussannais.

Les dix bénévoles récompensés :

- Loïc ANGUERA de l'association Loupian Tri Nature
- Chantal ARTIÈRES de la Compagnie du Strapontin
- Fabrice BARBE du Judo Athletic Poussannais
- NAMED BENHAMOU du Football Club Domitia
- Marion CHIAPELLO de l'Union Sportive Poussan Tambourin
- René GARDES de la Maison des Jeunes et de la Culture
- Francis GRAU de l'Entente Cycliste Poussannaise
- Théo JIMENEZ de La Vène handball Gigean-Poussan-Montbazin
- Philippe STEIN de l'association Pierres et chemins de la Moure
- Patrick SUAT de l'École de rugby Vignes de Thau





C'était l'heure de la reprise pour nos petits Poussannais

Retourner à l'école après deux longs mois de vacances donne lieu à un débordement d'émotions. Entre joie, cris, et parfois larmes, les petits Poussannais ont fait leur rentrée le mardi 3 septembre.

À cette occasion, Madame le Maire, Florence Sanchez, et les membres de son équipe sont allés à la rencontre de l'ensemble des jeunes Poussannais ainsi que des équipes enseignantes, pour leur souhaiter une excellente rentrée scolaire ! **623 enfants** étaient attendus pour l'occasion dans les deux établissements de la ville. Parmi eux, **230 enfants** sont inscrits en école maternelle et **393 en élémentaire**.



Distribution du « kit de rentrée » aux élèves de CP

Comme chaque année, les élus de la commission scolaire ont tenu à souhaiter la bienvenue aux élèves de CP dans leurs nouvelles écoles. Madame le Maire Florence Sanchez et Sonia Reboul, Adjointe aux affaires scolaires, ont distribué ce jeudi 5 septembre, un kit de rentrée composé d'une trousse et d'une boîte de crayons de couleur, à tous les petits écoliers de CP des écoles des Baux et Véronique Hébert. Elles en ont profité pour souhaiter aux enfants et aux enseignants une année scolaire pleine de réussite et de sérénité.



Souvenirs de vacances !

Encadrés par des équipes d'animateurs qualifiés, les enfants du Centre de Loisirs ont bénéficié durant les vacances estivales d'un grand nombre d'activités ludiques et diversifiées, qui leur ont permis de s'amuser et de s'épanouir dans un cadre sécurisé et propice à l'apprentissage du vivre-ensemble.

Au menu pour les maternelles, beaucoup d'activités manuelles le matin pour un éveil des sens en douceur, des jeux d'eau pour combattre la chaleur. Ils ont également pu profiter de la piscine de Gigean tous les mardis matin.

Pour les grands des sorties à Bessilles, avec comme activités : accrobranches et paintball. Direction le parc aquatique de Pirate World au Cap d'Agde, Terraventure près de Nîmes...

Plusieurs fois dans l'été, des après-midi d'échanges ont été faits avec le Club Ados et son responsable Anthony Durango (jeux de société, jeux sportifs, goûter en commun...).

Ces échanges visent à préparer les plus grands (CM1-CM2) à leur passage au collège et à leur début d'autonomie.



Les animations de l'été du Club ados

Cet été, les adolescents de Poussan ont pu profiter des nombreuses activités proposées par le Club Ados. Les sorties à Aqualand, au parc accrobranches, à Kama Lanta, et en catamaran, ont fait l'unanimité. Des après-midi de partage et d'échanges avec l'espace ados de Gigean ont été organisés ainsi qu'avec les primaires de notre centre de loisirs. Les jeunes ont également pu participer à différents ateliers : cuisine, protection de l'environnement, avec le service Éducation à l'Environnement de Sète Agglopôle, et prévention sur l'usage des écrans avec la Maison de la Protection des Familles de la Gendarmerie et la Police municipale. Un été vitaminé et riche en découvertes !



Pour les vacances de la Toussaint, fin octobre, nous vous attendons encore plus nombreux !

Plus d'informations au 06 02 05 45 20.

Inscriptions via le portail familles

<https://poussan.portail-familles.app>

ou au guichet unique situé à l'école des Baux (ouvert tous les matins du lun. au ven. de 8h à 12h / 04 67 18 24 85 / guichet.unique@poussan.fr).



Réunion de travail pour le lancement du nouveau marché de la restauration scolaire

L'objectif est de garantir une restauration collective de qualité à tous les petits Poussannais qui déjeunent dans ses restaurants scolaires.

Près de la moitié des enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville déjeune dans un des deux restaurants scolaires et participe à des activités avant ou après le repas encadrées par une équipe d'animateurs diplômés.

En 2025, la ville renouvellera son marché de la restauration scolaire. À l'occasion de ce renouvellement et dans un souci de transparence, les parents d'élèves élus dans les trois écoles poussannaises ont été invités à participer à une réunion de la commission « Restauration scolaire » présidée par Madame le Maire, Florence Sanchez, en présence de Madame Reboul Adjointe au scolaire, des élus de la commission, des agents du Service Enfance et Jeunesse, ainsi que du cabinet Agriate qui accom-



pagnera la Ville pour élaborer le nouveau cahier des charges en fonction des remontées de terrain, des obligations réglementaires, des demandes et des remarques des personnes présentes lors de cette réunion. De nouvelles réunions avec tous les partenaires sont prévues afin d'assurer un suivi sur ce dossier qui tient à cœur à l'équipe municipale.

Désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle des Baux



Le chantier de désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle des Baux est terminé. Les jeux en bois de robinier ont été installés dans les zones désimperméabilisées. Tous les arbres sont plantés - tilleuls, frênes, amandiers, sophoras, catalpas - ainsi que les massifs arbustifs. Les zones de jeux sont recouvertes de copeaux de bois, et le revêtement beige de la cour a été réalisé. Des tracés ludiques et éducatifs ont été effectués à la demande des enseignants.

Durant les vacances de la Toussaint, un constat de reprise des plantations aura lieu afin de comptabiliser les replantations nécessaires.

Subventions en cours

Agence de l'eau : 174 601 €

Fonds Vert : 291 151 €



Création de la cantine à l'école des Baux



Les travaux sur la partie existante et la construction de l'extension pour l'espace cuisine se poursuivent :

- Le système d'échangeur du chauffage de l'ensemble du bâtiment est en place sur le nouveau toit terrasse. Pour cacher l'ensemble des caissons et tuyaux, des panneaux de sécurité et décoratifs seront posés ultérieurement.
- Les portes et fenêtres ont été progressivement mises en place cet été. À présent, elles sont toutes installées et le plaquiste a commencé la pose du plafond coupe-feu dans la salle des repas de la cantine. Ce dernier sera ensuite doublé de panneaux acoustiques.
- L'isolation des murs extérieurs a débuté par la partie cuisine avec un doublage en placo hydrofuge.

Coût du projet : 568 662 €

Subventions incluses dans le cadre de la rénovation globale de l'école des Baux

DETR : 605 979,64 €

Fonds Vert : 147 098,20 €

Sète agglomération méditerranéenne : 164 542,72 €



70%

Rénovation de la MJC

Après la rénovation du sol de la salle de danse, c'est la rénovation générale du bâtiment (menuiseries, sol, peintures, isolation, aménagements intérieurs, électricité, faïences,...) qui a débuté depuis le mois de juillet, dans le cadre de la mise en place d'un « **chantier d'insertion bâtiments** » d'une durée de 6 mois, entre la commune et l'association Passerelles Synergies. Grâce à une convention de dons avec Leroy Merlin, l'équipe municipale a initié une démarche vertueuse d'économie et de réemploi afin de donner une deuxième vie à des fins de séries, des retours de commandes, ou des éléments incomplets. Avec ce projet, la commune participe à la mise en place d'actions en faveur de l'insertion professionnelle, en amenant les salariés à l'emploi et à la formation. 12 personnes dont 9 au RSA travaillent en étroite collaboration avec les agents des Services techniques.

Coût du projet : 159 409 €
Coût pour la commune : 22 120 €
Subventions
DDETS : 97 483 €
Conseil Départemental : 32 006 €
Sète agglomération : 7 800 €



Création d'un « dojo solidaire » à l'école des Baux

100%



La rénovation du dojo du complexe sportif des Baux, fruit d'un partenariat entre la ville, le Judo Athlétique Poussannais et la Fédération Française de Judo, est terminée. Dans le détail, voici l'ensemble des travaux réalisés : 66 m² de tapis de sol ont été posés ainsi que 40 m² de tapis mural, l'éclairage de la salle a été remplacé par des LED, des travaux de plâtrerie et de peinture ont été effectués, et la porte d'entrée a été remplacée par une nouvelle en aluminium.

Montant des travaux : 71 864,40 €
Coût pour la commune : 0 €

80% financés sur l'enveloppe nationale par l'ANS (Agence Nationale du Sport)
 20% financés par la Fédération Française de Judo



Réfection de voies communales

Plusieurs centaines de mètres de voirie ont été réparés, élargis, consolidés et sécurisés, et ont vu leur revêtement goudronné refait à neuf. Cela concerne le chemin de Clermont (photos 1 et 2) qui mène aux collines de la Moure (3 et 4), et le chemin du Giradou dans sa partie qui longe l'autoroute A9 et qui mène au centre équestre des Onglous. Sur ce dernier tronçon,

étant donné sa largeur, seule une moitié de chaussée a été renouvelée. L'autre moitié sera reprise ultérieurement. Ces travaux entrent dans le cadre d'un marché à bon de commande avec l'entreprise Joulié en charge de l'entretien de la voirie.

Montant global des travaux : 96 000 € (48 000 € par chemin)



Une nouvelle signalétique pour les chemins ruraux

Une vingtaine de panonceaux élégants ont commencé à être installés par les agents municipaux des services techniques, pour identifier les chemins ruraux qui sillonnent depuis le complexe sportif des Baux jusqu'au pied des collines de la Moure.

Les premiers ont été posés sur les chemins suivants : des Romains, des Baux, du Catau et des Combes de Cayla.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant à la communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales.



Prévention contre les incendies

Chaque année, la commune commande à l'Office National des Forêts des travaux dans le cadre des obligations légales de débroussaillage pour limiter les risques incendie et faciliter le travail des pompiers. Cinq mètres de chaque côté des voies doivent être débroussaillés. L'an dernier, c'était le chemin de Valaury qui avait bénéficié de ces travaux, cette année c'est le haut du chemin du Giradou et une partie du chemin de la combe du Cayla. Ces travaux ne dispensent en rien les nécessaires précautions à prendre par chacun afin de réduire le risque incendie (voir article ci-contre). Il est rappelé que le massif des collines de la Moure fait partie des massifs où l'accès est réglementé par la préfecture selon le niveau de risque incendie. Vous pouvez consulter le site : www.herault.gouv.fr, rubrique « Prévention des forêts contre les incendies ».



Aménagement de la placette derrière les Halles

Dans le cadre du chantier de rénovation des Halles, la placette située derrière le bâtiment, a été réaménagée. Plus aérée et agrémentée d'une jardinière fleurie, elle accueillera le public lors des événements qui se dérouleront en ce lieu. Elle dispose également d'une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite, permettant une dépose afin qu'ils puissent accéder aux Halles par ce côté, évitant ainsi les escaliers devant l'entrée principale.



Un local et de nouveaux équipements pour l'école de VTT

L'Entente Cycliste Poussanaise, qui a récemment ouvert une école de VTT, dispose à présent d'un joli chalet en bois pour leur club house situé à côté du dojo, au complexe sportif des Baux. Un porte-vélo et une table en bois ont également été installés.



Le débroussaillage : une obligation légale indispensable pour la sécurité de tous

Dans l'Hérault, le débroussaillage est une obligation du Code forestier qui permet de diminuer l'intensité et la propagation du feu. Il constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes. Il protège également nos forêts contre un éventuel départ de feu depuis les zones habitées.

Chaque propriétaire de terrains situés dans les zones exposées aux incendies de forêt et **à moins de 200 mètres** de celles-ci a **pour obligation de débroussailler** et de maintenir un état débroussaillé. En effet, un arrêté préfectoral oblige tout propriétaire de constructions et de terrains à débroussailler sur **une profondeur de 50 mètres des constructions**, chantiers, travaux et installations de toute nature, ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées et publiques. **Le débroussaillage peut donc s'étendre sur les parcelles voisines.**



En zone urbaine, camping et aire de caravanes, **c'est la totalité du terrain qui doit être débroussaillée.**

Il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie, en coupant notamment les broussailles, les sous-bois (buissons et arbustes), les végétaux morts, les hautes herbes, les branches basses des arbres... Les officiers de police judiciaire, les agents des services de l'État, en service à l'Office National des Forêts, les gardes champêtres et les agents de police municipale sont en droit de constater les infractions aux obligations légales de débroussaillage par procès-verbal.

En savoir plus : www.herault.gouv.fr

Octobre Rose, la mobilisation continue

Cette année encore, la ville de Poussan s'engage et s'habille de rose tout le mois d'octobre car le dépistage est un enjeu majeur de santé publique. Poussan, ses associations et ses commerçants, participeront donc à la 31^e campagne d'Octobre Rose qui a pour but d'informer, de sensibiliser et de soutenir la lutte contre le cancer.

De nombreuses animations sont programmées. À retenir dès à présent, la date du **20 octobre** jour de la marche des 5 km et de la marche symbolique.



Des boîtes cadeaux pour un Noël solidaire

Pour la cinquième année, le CCAS de la Ville, en association avec le Secours Populaire et la Croix Rouge, lance l'opération « Boîtes de Noël solidaires », pour que Noël soit pour tous une fête.

Vous pouvez déposer vos boîtes à l'accueil de la Mairie du 18 novembre au 15 décembre. Ces boîtes seront remises aux plus démunis juste avant Noël.

Comment participer ? C'est simple, il suffit de prendre une boîte à chaussures vide et d'y glisser :

- quelque chose de chaud (écharpe, chaussettes, gants...)
- quelque chose de bon (sucré ou salé avec une date de péremption bien sûr postérieure à Noël)
- un loisir (livre, jeu de cartes...)
- un produit d'hygiène ou de beauté
- un petit mot doux et plus si vous le souhaitez...

Le tout doit ensuite être emballé comme un joli paquet cadeau. Ne pas oublier de marquer sur le paquet (F pour femme - H

40^e Collecte Nationale des Banques Alimentaires



Chaque année, les Banques Alimentaires organisent leur collecte nationale dans les magasins partout en France. À Poussan, c'est le CCAS qui supervise cette collecte.

Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre, vous retrouverez les bénévoles, notamment des jeunes du Club Ados et de la MLIJ, les élus et les bénévoles de la Banque Alimentaire du CCAS, au Carrefour Market de Poussan. Dans les écoles de la ville, les enseignants et les enfants mettront également en place un point de collecte. Cette action se déroulera jusqu'au 22 novembre inclus à l'école des Baux et à Véronique Hébert.

Les Banques Alimentaires appellent à la mobilisation de tous pour la réussite de cette collecte.

N'oubliez pas d'écrire au Père Noël !

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, le Père Noël avec le CCAS, le Pôle Enfance Jeunesse de la ville et l'Association des commerçants, vont positionner des boîtes aux lettres solidaires. Solidaires parce que les lutins qui aideront le Père Noël à répondre à tous les enfants sont les lutins de la Résidence la Maleska et de la Mésange et ceux du Club de l'Avenir. Pour que le Père Noël et ses lutins puissent répondre, il ne faut pas oublier d'indiquer son nom, son prénom et son adresse postale.

Le jour du Marché de Noël, le 15 décembre, une boîte aux lettres sera aussi positionnée !

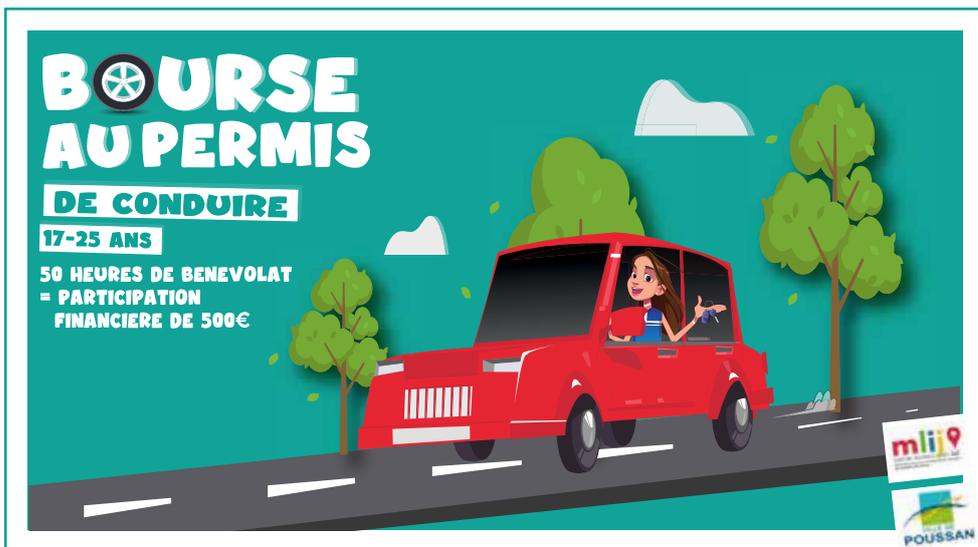
Les enfants ont du 1^{er} au 16 décembre à minuit pour déposer leur lettre dans les boîtes aux lettres situées à la mairie, à l'école Véronique Hébert et à la ZA des Clachs (devant l'officier).



pour Homme - M pour mixte - EM pour enfant mixte) afin de faciliter la distribution.

Nous comptons sur la participation des Poussannaises et des Poussannais pour participer à cette belle action solidaire.





Une aide financière pour passer son permis de conduire

Tu as entre 17 et 25 ans, tu es Poussannais(es) et tu souhaites passer le permis de conduire ? La Bourse au Permis citoyen est faite pour toi ! Ce dispositif porté par le CCAS, a pour vocation d'attribuer une aide financière pour l'obtention du permis de conduire, aux jeunes Poussannais sous conditions d'éligibilité à hauteur de 500€ en échange de 50 heures d'actions citoyennes au sein des services municipaux (CCAS, Service Technique), du Comité des Fêtes le Carré d'As ou d'une autre association de la ville.

Depuis le lancement de cette opération en octobre 2022, 12 jeunes ont bénéficié de cette bourse au permis de conduire. Pour s'inscrire, il faut :

- Résider sur la commune depuis 3 mois minimum à la date de la demande.
- Avoir 17 ans révolus lors du dépôt du dossier.

- Faire sa première demande de permis de conduire.
- Présenter un projet professionnel et de bénévolat avec une lettre de motivation.
- Suivre assidûment les cours du code et de conduite.
- Signer la charte d'engagement auprès de la MLIJ dans les 15 jours maximum suivant l'envoi du courrier d'attribution.

Le dépôt du dossier se fait à l'accueil de la Mairie ou à la Maison France services avant le 18 octobre.

« Ce projet de campagne s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale en place, d'aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire. C'est une opportunité qui ouvre de nombreux horizons, aussi bien pour rentrer dans la vie active, que pour leurs loisirs ».

Inscrivez-vous au Repas des Aînés

Pour ne pas manquer ce joli moment de retrouvailles, n'oubliez pas de vous inscrire au Repas des Aînés, offert par le CCAS de la ville, à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus. Ce moment de partage et de convivialité aura lieu **le mardi 29 octobre** au gymnase des Baux à 12h.

Inscription obligatoire avant le 14 octobre.

Bulletin d'inscription à retirer au CCAS et à l'accueil de la Mairie ou par courriel à ccas@poussan.fr. Informations au : 04 67 18 35 91



Journées portes ouvertes de la Maison France services

Dans le cadre des journées nationales France services qui ont lieu partout en France du 7 au 19 octobre, la Maison France services de Poussan vous propose trois ateliers* ou réunions d'information avec quelques-uns de ses principaux partenaires.

• **Le 09/10**, de 13h30 à 16h, **Impôts** : Présentation de la déclaration 2042 avec ses rubriques essentielles et les subtilités à repérer.

• **Le 10/10**, de 14h30 à 15h30, **GEFOSAT espace conseil France Rénov** : conseils pour réduire vos factures d'énergie et votre empreinte écologique, pour vous aider à trouver des solutions et des financements, pour améliorer votre

logement, le rénover ou l'adapter à une perte d'autonomie (liée à l'âge ou au handicap).

• **Le 17/10**, de 9h30 à 10h30, **CPAM** : accompagnement personnalisé sur l'utilisation du compte Ameli, pour vous aider dans vos démarches en ligne (C2S, carte vitale, relevé Indemnités journalières, demande de RDV...).

Places limitées. Inscription obligatoire. Réservation à la Maison France services de Poussan au 09 70 65 00 04.

* Pour le bon déroulement des ateliers, les participants doivent apporter un appareil connecté (smartphone, tablette, ordinateur portable).





8^e édition du festival d'Arts et d'Agapes : Un nouveau lieu et un public toujours aussi nombreux

Malgré le vent et le changement de lieu et grâce aux artistes, aux bénévoles de l'association Escapades, aux élus, aux agents municipaux et au public, ce festival 2024, cofinancé par le service culturel de la ville et l'association Escapades, a connu à nouveau un succès bien mérité.

Dès 11 heures, samedi 14 septembre, devant les Halles, le Daredachon, animal féérique aux allures de cochon, l'animal totemique de Poussan, faisait son apparition, porté par quatre bénévoles de l'association Escapades et accompagné en musique par la fanfare Peta Camba. La sculpture serait décorée par les enfants tout au long de la journée.

Jean Artières, de la Cie du Strapontin, travesti en maire éphémère puis métamorphosé en prêtre, déclarait ouverte la 8^e édition du festival et souhaitait, avec son humour légendaire, la bienvenue à tous.

Et c'est au jardin public cette année qu'allait se poursuivre cette journée familiale, culturelle et gastronomique, le jardin des Frères, lieu habituel du festival, étant en travaux.

Tout au long de la journée, autour de l'immuable buvette, spectacles et ateliers se succédaient, toujours gratuits, faisant le bonheur des petits et des grands.

Parmi les ateliers, on rencontrait la *Petite usine à taille douce* de Caro et Loulou, du maquillage, *Les Equilibrais*, la création d'un monde proposé aux enfants et ados par Guêt, l'écotelier d'Antoine, des portraits aquarelle avec Aurélie, un atelier calligraphie, le coin des échecs, La brocante livres...

L'après-midi, les spectateurs pouvaient s'installer sur les gradins pour suivre les deux spectacles proposés. Et ils étaient très nombreux à chaque séance.

À 15 heures, Stéphane et Jonathan de la Compagnie Mister Alambic, démonstrateurs dynamiques et convaincants, vantaient avec humour et énergie les mérites du Rondinox, artefact mystérieux capable d'amplifier toutes les capacités humaines. Les spectateurs se retrouvaient vite parties prenantes d'expériences censées prouver les bienfaits de ces « amulettes ». Au fil de la représentation, les vertus du Rondinox apparaissaient de plus en plus surprenantes. On sortait du spectacle empli de doutes : arnaque ou réalité ?

À 17 heures, le spectacle « La pòvre vieille démocrasseuse » mettait seule en scène une fabuleuse Marie Thomas qui dénonçait, avec humour et poésie, une humanité qui s'obstine à mettre « le monde à l'envers ». Avec une maîtrise parfaite de cette langue truculente, Marie enchaînait les jeux de mots avec intelligence et drôlerie. On sortait de ce monologue la tête bourrée de vertiges surréalistes dérangent avec bonheur notre conformisme encroûté.

À l'heure de l'apéro, les musiciens de Peta Camba remontaient sur scène et proposaient aux volontaires une initiation aux danses traditionnelles.

L'heure du repas avait sonné et chacun appréciait l'excellent poulet Massalé préparé par Cécile et Kakou tout en écoutant le groupe « Amandoné » reprendre, sur un rythme festif, des chansons françaises et autres de différentes époques.



Les balades artistiques de Sète agglomère démarrent à Poussan

Dix-neuf artistes ont été retenus pour ce projet et invités à sublimer le territoire du Bassin de Thau.

Le projet annoncé en 2023 par le Président de Sète agglomère est bel est bien lancé. Il débutera à Poussan avec un parcours patrimonial conçu par l'artiste **André Cervera** intitulé : « Que la fête commence », travaillé en collaboration avec la ville. Il s'agira d'une invitation à découvrir, ou

redécouvrir, l'héritage ancestral des traditions, mythes et coutumes qui ont animé et dessiné Poussan à travers le temps. Des saynètes en acier faisant référence aux traditions de la commune seront installées sur les façades ou les places du centre historique. Ce projet répond à la volonté de l'équipe municipale de mettre en valeur le patrimoine architectural et immatériel (traditions) de notre ville à travers l'art. L'installation est en cours.



Au son des cloches de Poussan

Fin juin, le Service Culturel de la ville a reçu une requête bien insolite. Un jeune homme de 19 ans, Ruben Lannone, a demandé la permission de monter sur le clocher de notre église Saint Pierre afin d'enregistrer la sonnerie des cloches et de récolter des informations sur chacune d'elles.

Ruben se consacre au recensement et à la diffusion du patrimoine de cloches italiennes et européennes. Il effectue ce catalogage avec beaucoup de passion et souhaitait ardemment répertorier les cloches de notre paroisse. L'autorisation de monter au clocher,

accompagné d'un agent des services techniques, lui a été donnée. Quatre cloches en bronze y sont installées : trois battantes et demi-battantes et une fixe. Cette dernière est la plus ancienne, elle date de 1550. Deux sont du milieu du XIXe (1859) et la plus récente a été fondue en 1934. Outre les inscriptions indiquant les lieux et dates de fabrication, ainsi que les noms de la fonderie, du maire et du prêtre de l'époque, on apprend que deux d'entre elles ont également un parrain et une marraine, et portent des prénoms féminins : Marie (1859) et sa petite sœur, Bernadette (1934).

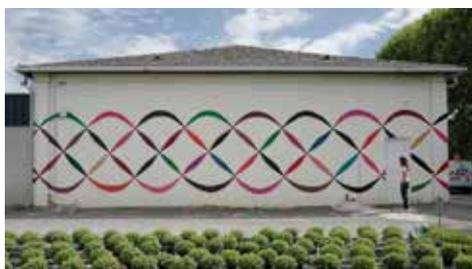


MaCO de Thau : un nouveau musée à ciel ouvert

Depuis 2008, le festival K-Live compose son Musée à Ciel Ouvert, enrichi chaque année grâce aux cartes blanches délivrées aux artistes invités à laisser une trace de leur passage sur les murs de l'Île Singulière. Il compte une trentaine de fresques d'artistes spécialistes de street art. Le festival K-Live s'engage dans une extension de son MaCO aux villes de l'archipel de Thau.

Le développement du MaCO sera un moyen de créer un nouveau lien culturel entre les villes de Sète agglomère, de participer à une démocratisation de l'art et de valoriser les richesses de nos terroirs. Ces villes seront reliées les unes aux autres par un circuit touristique et artistique. **Poussan est la première commune à signer un partenariat avec le K-Live, à accueillir**

le MaCO sur un mur du parking de l'école Véronique Hébert et à co-financer le projet. C'est l'artiste **Philippe Baudelocque** qui a été choisi ; son univers très coloré prend essence dans le pouvoir vertueux des plantes. Il accomplira son œuvre durant le mois d'octobre. Les élèves des écoles pourront suivre sa progression et ce projet viendra enrichir le parcours des fresques déjà présent dans la ville.



Songes d'automne : le salon des artistes amateurs

Le Service Culturel organise, pour la neuvième année consécutive, le salon des arts « Songes d'Automne » le samedi 12 et le dimanche 13 octobre au Foyer des Campagnes.

Ce salon est un événement qui s'inscrit pleinement dans la vie culturelle de notre ville. Il permet, durant deux jours, à des peintres, sculpteurs et photographes amateurs de Poussan et des environs d'exposer leurs œuvres et de recevoir un public toujours nombreux et passionné.

C'est à chaque fois des moments d'échanges, de partage et de révélations entre artistes et visiteurs.

Le vernissage aura lieu le samedi 12 octobre à 11h30.



Un Poussannais honoré à Saint-Gervais-sur-Mare

Samedi 31 août avait lieu à Saint-Gervais-sur-Mare l'anniversaire des 80 ans de la libération de la France, en présence de Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'état chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, de Monsieur François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault, de Monsieur Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault et de nombreux élus dont Monsieur Michel Bernabeu, Adjoint au devoir de mémoire.

Une cinquantaine de porte-drapeaux étaient présents dans le défilé rythmé en musique par le bagad de Saint-Mandrier. À cette occasion, Monsieur Maurice Fontes, 97 ans, originaire des hauts cantons mais Poussannais depuis de nombreuses décennies, recevait un hommage appuyé de la part des autorités présentes pour son engagement dans la résistance durant la Seconde Guerre mondiale, son courage et sa modestie. Nous pouvons être fiers de compter parmi nos concitoyens un des derniers héros de cette sombre période.



Cérémonie du 11 novembre 1918

Madame Florence Sanchez, Maire de Poussan, Monsieur Michel Bernabeu, Adjoint délégué au devoir de mémoire, le Conseil municipal et l'Union Nationale des Combattants Poussan - Bouzigues vous convient à la cérémonie commémorant l'Armistice de la guerre 14-18.

Rendez-vous est donné à tous les Poussannais, aux plus jeunes en particulier, à 11 heures devant l'Hôtel de ville.

Le défilé se rendra ensuite devant le Monument aux Morts sur lequel les noms gravés nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure de ces jeunes Poussannais qui ont donné leur vie pour sauver la cause la plus sacrée : la liberté.

Commémoration du 5 décembre 1962

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes servirent sous nos drapeaux. Plus de 25 000 d'entre eux tombèrent pour la France.

Pour la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France durant ces conflits et afin d'honorer leur mémoire, les Anciens Combattants et les élus représentant les Poussannais déposeront une gerbe devant le Monument aux Morts. **Rassemblement à 11h devant le Monument aux Morts pour tous ceux qui souhaitent participer à cet hommage.**





La Musique en fête à Poussan !

Vendredi 21 juin, dès 18h, place de la Mairie, avait lieu la Fête de la Musique organisée par la ville en partenariat avec Plateforme@ssso.

Un public venu nombreux a pu s'installer et écouter la chorale participative de Poussan, les Grandes Maïsses, la Peña Los Amigos, Jesus, Eva et Sarah, les Elders, PARC, Guest... tout en dégustant les repas et plats à emporter proposés par les food-trucks ainsi que la boulangerie « La Cerise sur le gâteau ».

Le Comité des Fêtes « Le Carré d'As », fidèle au poste, assurait la buvette, tandis que les enfants pouvaient profiter du parc de jeux. La Police municipale et la Gendarmerie assuraient la sécurité. Les nombreux musiciens ont proposé aux Poussannais une soirée aux styles variés et enthousiastes !

Ailleurs en ville, des groupes amateurs et professionnels proposaient eux-aussi leur programmation musicale pour le plaisir des passants et des amis.

Les membres de Plateforme@ssso et la municipalité remercient chaleureusement les agents de la ville, les nombreux bénévoles, musiciens, commerçants et élus qui ont contribué chacun à leur façon pour que cet événement, toujours le bienvenu, perdure chaque année !



Feu de la Saint-Jean

Lundi 24 juin dès 19h de nombreux Poussannais se sont rassemblés au Jardin public pour déguster la brasucade de moules offerte par la municipalité.

Pendant que DJ Map Sono ambiançait le public, comme le veut la tradition, Madame le Maire, Florence Sanchez, et son équipe ont servi 200 kg de moules, préparées par Terry Adgé, Fabrice Barbe et Jean-Marc Dauga, conseillers municipaux. Tout le monde était unanime, les moules étaient succulentes grâce à la sauce préparée par Jérôme, agent de la collectivité. Vers 22h30, petits et grands ont pu sauter le traditionnel feu de la Saint-Jean. Nul doute que la soirée a été appréciée même si la pluie s'est invitée pour la clôturer.



© Photo : Loïc Molina

Night Kolorz, une « nuit de folie » toute en couleurs

Près de 4000 personnes étaient présentes pour la soirée Night Kolorz, animée par DJ Cassou et organisée par la commission Festivités.

Très grosse ambiance du côté de la scène et de la buvette tenue par le Judo Athletic Poussannais. Une soirée magique, une ambiance de fou, grâce à un très gros travail en amont et le jour J, d'organisation et de collaboration entre les agents des différents service de la collectivité (technique, festivités, Police municipale), les élus aux festivités et à la sécurité, la Gendarmerie et à I2S Sécurité. Sans oublier un énorme merci à Cassou et son équipe.



La ville festive

Trois jours de Fête locale

La ville de Poussan tient à remercier le Comité des Fêtes « Le Carré d'As » et ses bénévoles pour les trois jours de la Fête locale qui ont eu lieu, place de la Mairie, du 26 au 28 juillet. Grâce à un travail collaboratif avec les différents services de la collectivité, la Gendarmerie et I2S Sécurité, tout le monde a pu profiter de trois belles soirées, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, le tout en musique. Le vendredi soir, Monsieur le Sénateur, Hussein Bourgi, en présence de Madame le Maire, Florence Sanchez, a tenu à saluer et à féliciter les bénévoles du Comité pour leur investissement.



Les Assiettes gourmandes ont ravi les papilles

La dernière soirée a eu lieu mardi 30 juillet place de la Mairie, après quatre dates, où en famille, entre amis, tout le monde a pu profiter d'un joli moment de convivialité en dégustant de bons produits des producteurs des Paniers de Thau, le tout en musique.

La municipalité tient à remercier, les bénévoles des Pouss'en Faim, les producteurs et les musiciens pour ces belles soirées.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain !



Festivités du 14 juillet, des animations variées et des nouveautés

Cette année la Ville s'était associée avec l'Association des Commerçants et le Club de l'Avenir, afin de proposer une nouvelle formule pour ces deux jours de fête.

L'Association des Commerçants vous donnait rendez-vous, dès 17h, place de la Mairie avec les jeux pour les enfants, les concerts avec les groupes « Color of Sound » et « Léna Garcia », la buvette et de quoi se restaurer.

Après la distribution des lampions par les élus, à 21h30 notre traditionnel défilé, mené par Madame le Maire, au son des marches militaires, pouvait débuter et serpenter à travers les rues du centre ancien et ainsi guider les très nombreuses personnes présentes jusqu'à la rue du Collège pour admirer le feu d'artifice. Les plus courageux pouvaient ensuite continuer la fête, place de la Mairie.

Le lendemain, c'est dans les Halles rénovées que le Club de l'Avenir accueillait les joueurs de loto dans une ambiance conviviale et festive.

Une belle première collaboration entre l'Association des commerçants, le Club de l'Avenir, Madame Fabienne Michel, Adjointe aux festivités, les membres de sa commission et les agents des différents services municipaux.



Les Lotos de l'été, plaisir et convivialité

C'est en toute simplicité et dans une ambiance chaleureuse que durant les mois de juillet et d'août, place de la Mairie, les associations poussannaises en partenariat avec la Ville ont accueilli un public très nombreux pour des soirées loto.

La Ville tient à remercier, les associations qui ont répondu positivement à cette proposition : Le Comité des Fêtes « Le Carré d'As », le Club de l'Avenir, l'Association des commerçants, les Motos de l'Espoir 34, l'ASP Tambourin, Med d'Oc Solidaire, ainsi que tous les participants !



Succès du cinéma en plein air : c'était la « première » séance...

Le 6 septembre, Poussan a vécu un moment inédit avec la toute première séance de cinéma en plein air organisée dans la cour de l'école des Baux. Une initiative socio-culturelle qui a séduit l'ensemble des Poussannais venus partager ce moment au clair de lune. En chiffres, cette première projection a fait « cour » comble, en rassemblant pas moins de 192 spectateurs.



Le film à l'affiche, *Un p'tit truc en plus*, signé par l'humoriste et réalisateur Artus, a été soigneusement choisi pour l'occasion. Cette comédie touchante aborde avec sensibilité le thème du handicap et de l'acceptation des différences, des sujets essentiels dans la société actuelle. Ce choix n'était pas anodin, d'autant plus qu'il s'adressait à un public où figuraient de nombreux enfants qui avaient repris, quelques jours plus tôt, le chemin de l'école, lieu de socialisation et de découverte de l'autre par excellence. Une première séance qui en appellera certainement d'autres.

À la recherche de la Reine et du Roi du Carnaval 2025

La Foire de la Sainte Catherine arrive à grands pas et le temps d'élire nos reine et roi du carnaval aussi. Ce sera le dimanche 24 novembre à 11 heures.

Qui succédera à Cassandra, Candice et Inès ? Et qui sera le roi ? Vous avez été nombreux à nous le réclamer l'année dernière alors, la grande nouveauté de cette année sera l'élection du Roi du carnaval de Poussan 2025.

Vous avez plus de 15 ans, vous souhaitez vivre une belle expérience, alors candidatez pour être la Reine ou le Roi du carnaval 2025. Il suffit juste d'envoyer un courriel à moyens.generaux@poussan.fr. Mme Fabienne Michel, Adjointe aux festivités, vous recontactera pour les détails.

Bonne chance à tous les candidats ! Qui sait, peut-être serez-vous le prochain Roi ou la prochaine Reine du Carnaval.



FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE ÉDITION 2024
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Samedi 20h
Repas dansant franco-italien
Associations locales et 28 tables
Foyer des Compagnies

Dimanche 9h - 17h
Centre-Ville

Restauration sur place
Marché artisanal
Jeux pour enfants
Structures gonflables et jeux en bois

11h
Rendez-vous
Élection de la Reine et du Roi du Carnaval

14h30
Concert
de la chanteuse Eva Leonti

Pour nous suivre :
ville-poussan.fr
blog.ville-poussan.fr

MARCHÉ DE NOËL
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
10h - 18h CENTRE-VILLE

10h30 et 14h
Chorale de Noël

Trophée de la plus belle vitrine

11h et 14h30
Chants de Noël par Nina

Tombola (Comité des Fêtes)

15h30
Peña Los Amigos

Jeux pour enfants

17h
Père Noël et ses lutins (Comité des Fêtes)

Tempête de neige

Un bel engouement pour les Jeudis du sport

Organisés par le CCAS de la Ville et en partenariat avec les associations sportives poussannaises afin de promouvoir le bien-être par la pratique d'une activité physique, les Jeudis du sport, place de la Mairie, ont attiré petits et grands qui ont pu, en juillet et en août, pratiquer gratuitement une activité sportive et découvrir différentes disciplines : handfit, boxe, modern jazz, summer body,...

Madame Letort-Lacanal, Adjointe au social et à la santé, tient à remercier, les associations qui ont répondu positivement à cette animation : La Vène Handball, la MJC et l'Entente Poussan-Balaruc-Villeveyrac, ainsi que tous les participants qui ont mouillé le maillot !



Handfit avec La Vène Handball



Summer body avec Nathalie



Modern jazz avec Aurélie



Boxe au féminin avec Romina

Résultats du tournoi du Tennis Club de Poussan

Le tournoi du TC Poussan a eu lieu du samedi 10 août au dimanche 1^{er} septembre 2024. Il a accueilli un total de 203 joueurs répartis en 5 catégories : Open et +35 ans pour les messieurs et les dames, ainsi que les +45 ans uniquement messieurs. Un total équivalent à celui de l'an passé.

La remise des récompenses s'est effectuée en présence de Florence Sanchez, Maire de Poussan, Géraldine Letort-Lacanal, Adjointe aux affaires sociales et à la santé, et Jean-Marc Dauga, Conseiller municipal délégué aux sports, ainsi que de Jean-Louis Rey et Éric Largeron, représentants du tennis au niveau du Comité et de la Ligue.

Les vainqueurs des tableaux Open Dames et Messieurs sont Amandine Singla, classée 2/6 et licenciée au TC Poussan, et Rémy Perez, classé 2/6 du TC Pignan. Côté Poussannais, Michaël Stephan remporte le tableau +45 ans, Elodie Burais finit finaliste du tableau +35 dames. Jules Durand a également été récompensé, étant le Poussannais ayant remporté le plus de matchs du tournoi avec ses 5 victoires.



LES FOULÉES POUSSANNAISES

5^e ÉDITION au profit de AFMTELETHON et Med d'Oc Solidaire

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024
DÉPART COMPLEXE SPORTIF DE POUSSAN

POUSSAN - BALARUC - VILLEVEYRAC

Ca se court !
5 Km - 100 D+
Cars pattes
11.5 Km - 300 D+
T'es pas prêt
20 Km - 700 D+
Course enfants

PPS obligatoire
inscription sur
www.ats-sport.com

OUVERTE À TOUS !

POUSSAN Merault Med d'Oc Solidaire AFMTELETHON

Tambourin : Coupe de l'Amitié franco-italienne

Le 22 août, en compagnie de Jean Marc Dauga délégué aux sports, du Président de la Fédération Française de Jeu de Balles au Tambourin, de la Présidente de l'USP tambourin et du représentant de la délégation italienne, Florence Sanchez, Maire de Poussan, donnait le coup d'envoi de la Coupe de l'Amitié. Celle-ci rassemble depuis plusieurs années nos deux pays, l'Italie et la France. Elle est d'une grande importance, car elle vient compléter le pacte de jumelage franco-italien qui nous lie avec la ville de Larciano, en faisant la promotion des relations sportives.

Cette Coupe de l'Amitié vit à travers tous les jeunes sportifs mais aussi, il ne faut pas l'oublier, grâce au travail des bénévoles des clubs et des différentes fédérations. Souhaitons que ces échanges enrichissants, aussi bien dans le cadre sportif que sur le plan humain perdureront.



Fan zone olympique, une soirée mémorable



La ville de Poussan comme Marseillan, Gigan et Vic-La-Gardiolo, a accueilli le 7 août dernier, à l'initiative de Sète agglomération, la « Fan Zone club 24 » ouverte sur réservation en présence de Madame le Maire, Florence Sanchez, et de Madame Magali Ferrier, Maire de Vic-La-Gardiolo et Vice-Présidente déléguée aux sports de l'Agglo.

Place de la Mairie, les fans de sport se sont rassemblés pour partager des moments intenses et passionnants dans la ferveur olympique et vivre en direct les exploits des athlètes sur écran géant. La soirée a été rythmée par la diffusion de plusieurs disciplines sportives – boxe, taekwondo, athlétisme... – avec, en point d'orgue, la demi-finale de volley-ball qui a vu les joueurs de l'équipe de France battre l'Italie, se qualifiant ainsi pour la finale qu'ils remporteront quelques jours plus tard face à la Pologne. Comme un peu partout en France, cet événement a permis d'observer une belle communion entre tous, autour des valeurs d'amitié, de fair-play et de respect chères à l'esprit olympique.





La dernière des Estivales de Thau s'est déroulée à Poussan

Jeudi 29 août, Poussan a accueilli la dernière soirée des Estivales de Thau de l'été, organisée par Sète agglomération méditerranéenne. La renommée de cet événement gastronomique ne s'est, une nouvelle fois, pas démentie, avec des food-trucks et des producteurs locaux qui ont régalié les palais des visiteurs venus très nombreux déguster les spécialités culinaires et viticoles du bassin de Thau.

De grandes tablées se sont formées dans un esprit de fête et d'amitié avec une ambiance musicale assurée par la Peña Los Amigos... évidemment !



Des composteurs en bois gratuits

L'Agglomération met gratuitement à disposition de ses habitants un composteur en bois pour leur offrir une solution pratique et responsable pour trier et valoriser leurs biodéchets en compost.

La demande s'effectue auprès du service déchets (04 67 46 47 20 – dechets@agglopole.fr).

Après réservation, le composteur peut être récupéré au sein des déchetteries du territoire (sur rendez-vous) ou au Complexe Oïkos à Villeveyrac (sans rendez-vous). Il vous sera uniquement demandé de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Des économies d'énergie pour les habitants chauffés à l'électricité



Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques, Sète agglomération méditerranéenne vous accompagne dans la maîtrise et la réduction de vos consommations.

Elle a conclu un partenariat avec la société Voltalis, depuis 2023 pour proposer aux habitants chauffés au tout électrique de s'équiper de son thermostat connecté :

- pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie ;
 - pour réduire jusqu'à 70% les émissions de CO2 liées à la consommation des chauffages électriques du logement ;
 - pour garantir l'approvisionnement en électricité (et limiter les délestages) plutôt que de faire appel à des centrales thermiques polluantes.
- Ce dispositif se matérialise par un boîtier connecté à chaque radiateur électrique, installé gratuitement dans votre logement. Allié à une application mobile dédiée, il vous permet de suivre, maîtriser et piloter les consommations électriques de vos radiateurs qui représentent 66% de votre consommation annuelle.

Aujourd'hui, Voltalis peut équiper jusqu'à 31 000 foyers. Cela représente 556 tonnes de CO2 en moins, soit l'équivalent de 4,6 millions de kilomètres parcourus en voiture diesel. Votre logement n'est pas encore équipé Voltalis ? C'est le moment d'en profiter ! Vous pouvez toujours demander son installation : c'est totalement gratuit et sans engagement. Si vous êtes déjà équipé, pensez à vous connecter à votre espace MyVoltalis afin de profiter de tous les avantages de cette solution.

Pour bénéficier du thermostat connecté gratuit ou être accompagné dans la prise en main de l'outil, contactez Voltalis au 05 40 25 69 96 (du lundi au samedi de 8h à 18h, appel non surtaxé).

Renseignements par courriel à : agglopole@voltalis.com.

Jours de collecte des déchets ménagers [2024-2025]

 Jours de collecte des bacs gris ou marron
À sortir la veille dîn 20h.

 Jours de collecte des bacs jaunes ou bleus
À sortir la veille dîn 20h.

Les jours fériés

Les modalités de collecte peuvent varier selon les jours fériés.
merci de vous reporter aux dates concernées dans le calendrier.

POUSSAN

De MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE
le ramassage des ordures ménagères
(bacs gris ou marron)
c'est deux fois par semaine !



À partir du
16 septembre

Été 2025

POUSSAN 1

 Lundi

 Vendredi

 Lundi

 Mardi
 Vendredi

POUSSAN 2

 Lundi

 Mardi

 Lundi

 Mardi
 Vendredi

LE GIRADOU

 Lundi

 Vendredi

 Lundi

 Lundi
 Jeudi

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Poussan, un nouvel art de vivre

Après les travaux importants et nécessaires de voiries réalisés, les projets qui nous tiennent à cœur voient enfin le jour. Avant de les mener à bien, il a fallu faire de lourdes démarches administratives, des demandes de subventions et lancer les procédures de marché public. Seuls les élus investis et rodés peuvent comprendre que cela prend du temps de sortir de terre un projet communal.

Aujourd'hui, nous atteignons enfin nos objectifs avec les Halles réhabilitées qui retrouvent toute leur splendeur, la cour de l'école maternelle des Baux désimperméabilisée, la nouvelle cantine bientôt terminée, la MJC rénovée, les travaux qui démarrent à la Chapelle Saint-Roch et au Parc des Baux.

En attendant que ces beaux projets voient le jour, nous mettons tout en œuvre pour animer la ville et aller à la rencontre des Poussannais que nous remercions pour leur mobilisation sur tous les événements que nous organisons.

Cet été fut encore riche en moments de partage ! Cela se poursuit avec Octobre Rose, puis l'exposition Songes d'automne, la Foire de la Sainte-Catherine et le marché de Noël. Nous allons continuer sur notre lancée avec toujours le même objectif : améliorer votre cadre de vie et créer du lien entre habitants, tout en maîtrisant le budget de la ville que vous nous avez confié.

Liste Poussan, tout simplement

Vous avez reçu votre avis d'impôts locaux pour 2024, avec une jolie surprise...

L'année dernière, une augmentation de ces impôts a en effet été votée tant au niveau de notre commune (5%) que de l'agglomération (4,10%) par les élus du groupe municipal majoritaire, qui n'auront donc pas tenu leur promesse de campagne électorale. Ces hausses, combinées à l'augmentation des bases fiscales, ont renforcé la pression sur les contribuables. Cette année, la revalorisation des bases fiscales continue d'alourdir la charge sur les ménages.

Or, ces hausses d'impôts ne se traduisent pas par des réalisations à la hauteur des attentes. Prenons par exemple la MJC, en piteux état, sans projet sérieux de rénovation. Est-il normal qu'une commune de 6 000 habitants n'ait ni équipement culturel digne de ce nom, ni salle des fêtes (autre promesse de campagne non-tenue) ? De même, l'offre de stationnement, déjà insuffisante, tend à régresser depuis de nombreuses années, sans solution concrète pour remédier à ce problème pourtant majeur pour beaucoup d'habitants.

La vente de la cave coopérative à GGL, annoncée comme une opération favorable, n'a toujours pas été encaissée. Ce retard laisse la part belle au promoteur, qui maîtrise le temps et pénalise ainsi notre commune. À l'inverse, très peu d'investissements structurants ont été réalisés durant une période où les conditions étaient financièrement favorables. Les projets semblent s'accélérer à l'approche des élections. Tout cela soulève de sérieuses questions sur la planification à long terme et sur la gestion des priorités.

Les rendez-vous de Poussan

OCTOBRE

MERCREDI 9

13h30-16h Portes ouvertes France services

Atelier Impôts - Sur réservation au : 09 70 65 00 04

JEUDI 10

14h30-15h30 Portes ouvertes France services

Réunion d'info GEFOSAT - Sur réservation au : 09 70 65 00 04

14h30-17h Permanence conciliateur de justice

Sur rendez-vous au : 07 66 11 63 05 - En mairie

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13

10h-18h Exposition Songes d'automne - Foyer des Campagnes

Vernissage samedi 12/10 à 11h30

LUNDI 14 & LUNDI 28

14h30-16h30 Permanence UFC-Que Choisir

Sur rendez-vous au : 09 70 65 00 04 - Maison France services

JEUDI 17

9h30-10h30 Portes ouvertes France services

Atelier CPAM - Sur réservation au : 09 70 65 00 04

VENDREDI 18

Opération Brioches par l'association Unapei 34 - Sur le marché

SAMEDI 19

21h Théâtre, la Cie du Strapontin accueille...

« L'Invitation » par Le Masque des Pyramides

Entrée : 8 € / 5 € (adhérents) - Salle de spectacle (MJC)

DIMANCHE 20 - OCTOBRE ROSE - PLACE DE LA MAIRIE

9h Marche de 5 km accessible à tous

10h Baptême moto avec les Motos de l'Espoir 34

11h Marche symbolique et danseuses d'Aurélié de la MJC

Apéritif offert par la municipalité, repas tiré du sac avec la peña Los Amigos

14h Balade à moto (5 €) avec les Motos de l'Espoir 34

MERCREDI 23

18h30 Réunion publique En Volt Toit - Salle de spectacle (MJC)

JEUDI 24

Permanence de la mutuelle « Ma Commune Ma Santé »

Sur rendez-vous au : 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

Maison France services

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27

9h-18h Salon de la miniature du Rétro Pouss'Auto

Entrée adultes : 2,50 € - Gymnase des Baux

MARDI 29

12h Repas des Aînés - Gymnase des Baux

Sur réservation avant le 14 octobre (voir page 19)

JEUDI 31

14h30 Ciné Goûter du CCAS

Salle de spectacle (MJC) - Ouvert à tous

Tarif : 3 € - Informations CCAS au 04 67 18 35 91

17h30 Halloween du Comité des Fêtes « Le Carré d'As »

Départ place de la Mairie. Déambulation en centre-ville et distribution de chocolat chaud et friandises au Foyer des Campagnes.

NOVEMBRE

MARDI 5

18h Réunion publique Révision PLU - Salle de spectacle (MJC)

JEUDI 7

18h30 Réunion publique LGV - Foyer des Campagnes

LUNDI 11

11h Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Rendez-vous place de la Mairie

SAMEDI 16

21h Concert de Nina organisé par la Boule Poussannaise

Entrée : 5 € - Foyer des Campagnes

21h Théâtre, la Cie du Strapontin accueille...

« Hannah » par la Cie Parisis

Entrée : 8 € / 5 € (adhérents) - Salle de spectacle (MJC)

DIMANCHE 17

15h Loto de la Boule Poussannaise - Foyer des Campagnes

LUNDI 18

14h30-19h Don de sang - Salle Jean Théron (Jardin public)

JEUDI 21

14h30-17h Permanence conciliateur de justice

Sur rendez-vous au : 07 66 11 63 05 - En mairie

Permanence de la mutuelle « Ma Commune Ma Santé »

Sur rendez-vous au : 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

Maison France services

DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 24

Collecte nationale des Banques alimentaires (voir page 18)

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 - SAINTE-CATHERINE

Sam. 20h Repas dansant franco-italien - Foyer des Campagnes

Dim. 9h-17h Foire de la Sainte-Catherine - Centre-ville

Dim. 11h Élection de la Reine et du Roi du Carnaval

Dim. 14h30 Concert de la chanteuse Eva Leonti

LUNDI 25

14h30-16h30 Permanence UFC-Que Choisir

Sur rendez-vous au : 09 70 65 00 04 - Maison France services

MARDI 26

14h Après-midi dansant et musical du CCAS avec Ludovic Estruel

Foyer des Campagnes - Ouvert à tous - Tarifs : 3 € Poussannais -

5 € hors commune - Informations CCAS au 04 67 18 35 91

DÉCEMBRE

JEUDI 5

11h Cérémonie hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie - Monument aux morts (cimetière)

SAMEDI 7

9h Les Foulées Poussannaises

Au profit de l'AFM Téléthon et Med d'Oc Solidaire

Inscriptions : www.ats-sport.com - Complexe sportif des Baux

DIMANCHE 8

16h Concert de la chorale Swing and Co

Entrée au chapeau - Foyer des Campagnes

LUNDI 9 & LUNDI 23

14h30-16h30 Permanence UFC-Que Choisir

Sur rendez-vous au : 09 70 65 00 04 - Maison France services

JEUDI 12

14h30-17h Permanence conciliateur de justice

Sur rendez-vous au : 07 66 11 63 05 - En mairie

DIMANCHE 15 - MARCHÉ DE NOËL

En centre-ville de 10h à 18h

10h30 et 14h Chorale participative

11h et 14h30 Chants de Noël et de Disney, par Nina

À partir de 15h30 Peña Los Amigos

17h Père Noël et ses lutins (Comité des Fêtes)

DIMANCHE 15

17h Spectacle musical, la Cie du Strapontin accueille...

« La Nuit du cinéma » par l'ensemble vocal Eole

Entrée : 8 € / 5 € (adhérents) - Salle de spectacle (MJC)

MARDI 17

14h Après-midi dansant et musical du CCAS avec le groupe Zodiac

Foyer des Campagnes - Ouvert à tous - Tarifs : 3 € Poussannais -

5 € hors commune - Informations CCAS au 04 67 18 35 91

JEUDI 19

Permanence de la mutuelle « Ma Commune Ma Santé »

Sur rendez-vous au : 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

Maison France services